

Compte-rendu de l'audience intersyndicale du 3 août 2012

Transfert de la brigade de Choisy-le Roi

Les collègues de la brigade de Choisy voulaient à tout prix déménager, d'où le quiproquo quant à notre insistance à vouloir faire respecter le code du travail face à une direction décidée à passer en force. Ils ont, suite à notre explication, bien compris notre position, et l'ont exprimée par courrier adressé à la direction en date du 28/07/12. Ils intégreront les locaux qu'ils souhaitaient, auxquels la direction a rajouté un bureau pour plus de place.

Au cas où ils passeraient à 9 un bureau est « bloqué » pour eux à l'étage du dessus.

D'autre part, l'intérêt de leur transfert est aussi de permettre ultérieurement de trouver plus facilement des surfaces susceptibles d'accueillir le SIP-SIE qui aimerait quitter la galerie Rouget de Lisle.

Transfert de la brigade de Charenton-le-Pont

Il aurait été possible de faire reculer définitivement la direction.

Le projet initial de transfert de la trésorerie de Charenton Amendes sur le site de Charenton le Pont a été abandonné. La direction a proposé à la brigade de Choisy les locaux prévus au départ pour Charenton, prouvant qu'il avait sérieusement été prévu de maintenir ces derniers sur leur site. Mais toujours sans appliquer la réglementation.

Puis revirement, le déménagement doit se faire impérativement comme prévu le 20/08.

- **Malgré** une majorité de collègues contre le transfert dans ces conditions,
- **Malgré** des locaux présentant une grave dégradation des conditions de travail, environnement dévalué, locaux et mobiliers réduits, manque de place pour les imprimantes, vestiaires, armoires, conditions de réception en box insatisfaisantes...
- **Malgré** des vérificateurs satisfaits d'être à Charenton pour des raisons de vie personnelle et d'aménagements.

Une pétition fut préparée, d'abord pour les collègues de la brigade puis pour les sites du Val de Marne, Il s'agit de l'intérêt commun, beaucoup ont subi des restructurations dans des conditions similaires, d'autres restent à venir.

Congés oblige, nous n'avons pu rencontrer que trois collègues de Charenton. Les avis divergent et une majorité ne se dégage pas nettement. Le reproche pour les locaux, même par ceux qui n'étaient pas franchement hostiles au déménagement, était la petite surface sombre dans laquelle ils allaient se retrouver ainsi que l'incertitude sur les outils de travail (mobilier, scan en réseau, téléphonie, boîtes de réception).

Il reste effectivement des points noirs que tu trouveras dans le compte-rendu en intersyndicale, sans oublier les remontées que nous avons du « regroupement » des brigades qui n'est une fois de plus qu'un affichage. Rien ne dit que cela apportera quelque chose au travail des vérificateurs, notamment au regard de la mutualisation.

Quid des collègues du SIE et du SIP : resteront-ils longtemps avec des locaux vides au-dessus d'eux, ou va-t-on en profiter pour les fusionner avec un autre site pour faire avancer la politique immobilière de l'état ? Avec comme objectif inavoué une fusion des SIE ? ! ?

L'administration nous a apporté quelques réponses sur les questions diverses posées lors du CHSCT du 19 juillet :

- Pour les exercices d'évacuation, les sites concernés ont été relancés ;
- Pour la marche à Nord Val de Bièvre, la demande de devis est faite ;
- A Nogent sur Marne, le regard d'eau a été remplacé ;
- Le Document Technique Amiante est à actualiser mais sur le budget 2013. (**Donc pas avant 2013 : Cqfd**) ;
- L'accessibilité aux handicapés : contact est pris pour Créteil municipale, à Villeneuve-le-Roi rendez-vous pris pour le 28/08/12 ;
- **Le parking de Boissy**, le point le plus important : devant la tentative de la direction de banaliser le problème, nous avons été obligés de nous montrer très fermes. De quel droit l'encadrement « braque » les quelques places mises à disposition des agents en accès libre (premier arrivé premier servi), le tout sans concertation aucune, si ce n'est un mail dès qu'ils ont eu vent d'une pétition (**signée par 40 agents sur 47 en plein mois de juillet ! ! !**). Nous avons demandé le retour à la situation antérieure pour clore le sujet. Le Directeur a demandé à voir, en fonction des congés, le chef de service. *Attendons le résultat mais les collègues ne devront pas oublier à la rentrée la façon dont la direction a voulu les traiter !*

Un nouveau CHSCT est convoqué pour le 23/08, il nous aurait été difficile d'exiger le respect de la législation et de ne pas en demander la tenue, même si ça posait quelques problèmes d'organisation.

Bonnes vacances à celles et ceux qui partent ! Et bonne reprise (ou bon courage) à celles et ceux qui reviennent ! Plus que jamais, nous resterons mobilisés ...